

# BAC PRO SAPAT

Le **Bac Pro Services aux Personnes et Animation dans les Territoires** est un diplôme professionnel qui forme des élèves aux métiers de l'accompagnement et du service à la personne.

Il permet d'acquérir des compétences pour travailler auprès d'enfants, de personnes âgées, de personnes en situation de handicap ou de familles, ainsi que pour participer à l'animation et au développement des territoires.

Le **Bac Pro SAPAT prépare à la vie professionnelle** grâce à des stages en milieu professionnel, tout en offrant la **possibilité de poursuivre ses études**.

## CONTEXTE & OBJECTIFS

La spécialité « services aux personnes et animation dans les territoires » associe deux dimensions : une « services aux personnes » et une « animation dans les territoires ».

- Organiser des activités et des services destinés à répondre aux besoins des personnes et des populations sur un territoire.
- Accompagner une personne dans sa vie quotidienne, en favorisant son autonomie, sa sécurité, son confort et sa vie sociale.
- Contribuer à l'animation et au développement local, en mettant en œuvre des initiatives locales qui renforcent le lien social et la cohésion territoriale.
- Organiser et gérer une intervention de service, en tenant compte des besoins, des contraintes réglementaires et des ressources disponibles.
- Développer des compétences relationnelles et professionnelles, notamment la communication dans un contexte social et professionnel, la coordination d'équipe et l'adaptation à des situations variées.

## COMPÉTENCES VISÉES

Le Bac Pro SAPAT vise donc à former des professionnels polyvalents, capables à la fois de se professionnaliser dans l'aide aux personnes et dans l'animation des territoires, tout en étant préparés à poursuivre vers des formations supérieures ou à s'insérer rapidement dans la vie active

- Autonomie dans l'accompagnement des personnes et l'organisation d'activités de services.
- Capacité à analyser les besoins des publics et à concevoir des réponses adaptées.
- Aptitude à travailler en équipe et à communiquer avec des partenaires professionnels.

## CONTENUS

**Modules d'enseignements professionnels** : Biologie-Écologie, Physique-Chimie, Economie sociale et familiale, SESG, Animation et projet, Informatique, Soins aux personnes, Puériculture, techniques culinaires et hygiène alimentaire.

**Modules d'enseignements généraux** : Documentation, pratique de la langue française, Mathématiques, ESC, santé sécurité, Histoire-Géographie, EMC, SESG, Anglais, éducation physique et sportive.

**Modules d'approfondissement professionnel** : Sécurité des personnes et des usagers, SST (sauveteur secouriste du travail).



# MÉTHODES MOBILISÉES

L'**alternance en MFR** est un mode de formation qui combine des **périodes en entreprise** et des **temps de formation au centre**. Ce système permet aux apprenants d'**alterner entre théorie et pratique**.



## ÉVALUATIONS

L'examen du Bac Pro comporte des épreuves obligatoires réparties sur les classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de certification.

L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel.

## QUE FAIRE APRÈS ?

Les titulaires du Bac Pro SAPAT peuvent poursuivre leur parcours de formation en s'orientant vers différentes formations. Liste non-exhaustive

- BTS Economie Sociale et Familiale
- BTS Animation et gestion tourisme
- École de moniteurs éducateurs autres métiers de la santé et du social
- Concours d'Auxiliaire de Puériculture
- Diplôme d'état d'Aide-soignante ou d'Accompagnant Educatif et Social (AES)

ou en s'insérant dans le monde professionnel liste non-exhaustive

**Services à domicile** : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, accompagnant de personnes en situation de dépendance ;

**Services en structures** : agent des services hospitaliers, intervenant en structures d'accueil de la petite enfance ; agent des services hospitaliers faisant fonction d'aide-soignant ;

**Service aux populations et aux territoires** : agent d'accueil et d'animation, agent social, médiateur social, médiateur socio-éducatif.

## DIPLÔME

**Diplôme de niveau 4** délivré par le **Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire**

date d'enregistrement : 04.04.2022

Fiche **RNCP 36788**

début : 01.09.2022 / fin : 31.08.2027

## INFORMATIONS

Possibilité d'hébergement (Internat)

Restauration sur place

Navette matin et soir vers l'arrêt de bus (Ligne 117)

# MFR CFA LA BAGOTIÈRE

200 Route de la Bagotière

14220 LES MOUTIERS EN CINGLAIS

## STATUTS / PRÉ-REQUIS

**Formation initiale** sous **statut scolaire** ou en **apprentissage** (à partir de la classe de 1<sup>ère</sup>).

**Conditions générales**

- Être issu d'une classe de 3<sup>e</sup>
- Possibilité d'intégrer la formation après un CAP ou une 2<sup>nde</sup>

**Pour la voie apprentissage**

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (un jeune de 15 ans peut être accepté après la 3<sup>e</sup>).
- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur dans le domaine visé.

## COMPÉTENCES VISÉES

**Formation sur 3 ans** (36 mois)

CLASSE DE 2<sup>nde</sup> : septembre 2026 à juin 2027  
(14 semaines de cours et 23 semaines de stage)

CLASSE DE 1<sup>ère</sup> : septembre 2026 à juin 2027  
(18 semaines de cours et 20 semaines de stage)

La classe de Terminale se fait à la MFR de MALTOT

## DÉLAIS D'ADMISSION

Rendez-vous d'inscription dès janvier 2026

Admission en 2<sup>nde</sup> possible jusqu'en déc. 2026

## ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation et espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant l'adaptation de nos formations, contacter la MFR, pour mise en relation avec la référente PSH.

## TARIFS 2026.2027

**CLASSE DE 2<sup>nde</sup>**

Formation avec pension complète : 2 165€

Formation avec demi-pension : 1 479€

**CLASSE DE 1<sup>ère</sup>**

Formation avec pension complète : 2 784€

Formation avec demi-pension : 1 902€

Possibilité d'obtention de bourse nationale

Frais d'inscription de 35 €

Frais d'adhésion à l'association de 15 €

**EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

Frais de formation pris en charge par un OPCO

Frais d'hébergement et de restauration à charge.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous contacter notre établissement au  
02 31 27 94 94

